



**COMPTE RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 18 OCTOBRE 2017**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	: 77
Présents	: 53
Présents et représentés	: 69
Votants	: 69

Le mercredi 18 octobre 2017, le Conseil communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 12/10/2017, s'est réuni à 21h, sous la présidence de Michel BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Geneviève	BESSE	Commune d'Épinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Mme Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Compte rendu du Conseil communautaire du 18 octobre 2017

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Mme Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
Mme Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme Irène BESOMBES pour le point n°1

M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme Martine CINOSI-GIRARD

Mme Patricia VINCENT donne pouvoir à Mme Fabienne GERARD

M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Michel BOURNAT

Mme Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme Françoise MARHUENDA

Mme Sandrine GELOT donne pouvoir à M. Rémi BETIN

M. Jacques LEPELTIER donne pouvoir à Mme Florence LORTON

M. Bernard LAFFARGUE donne pouvoir à Mme Michèle FRERET

Mme Bouchra LAQUES donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI

Mme Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE

M. Claude PONS donne pouvoir à Mme Isabelle KLJAJIC

M. David ROS donne pouvoir à Mme Michèle VIALA

M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Pierre COSTI

M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX

M. Hervé PAILLET donne pouvoir à Mme. Véronique LEDOUX

M. Gérard DOSSMANN donne pouvoir à M. Thomas JOLY

Mme Lucie SELLEM suppléante de M. Franck GAUDART

Mme Caroline FANGET suppléante de M. Stéphane BAZILE

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

Secrétaire de séance : Mme Catherine DELAITRE

Soit 52 délégués présents et 69 délégués présents et représentés à l'ouverture de la séance.

Soit 53 délégués présents et 69 délégués présents et représentés du point n°1 jusqu'à la fin de la séance.

1 - ELECTION DU 1ER VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,

- DECIDE de procéder à l'élection du 1^{er} Vice-président de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » ;

Le candidat est : M. Nicolas SAMSOEN

Les scrutateurs pour le 1^{er} tour sont : Mme Michèle CHENIAUX et M. Pierre COSTI

Résultats de l'élection au 1^{er} tour :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33
- Nombre de voix obtenues : 65

M. Nicolas SAMSOEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé élu en qualité de 1^{er} Vice-président de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay »;

- M. Nicolas SAMSOEN élu, a déclaré accepter exercer cette fonction.

2 - MOTION RELATIVE À LA RÉFORME INSTITUTIONNELLE EN ILE-DE-FRANCE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- AFFIRMONS notre opposition absolue à une intégration dans la Métropole du Grand Paris, afin que les élus locaux, garants de la parfaite cohésion de la déclinaison des politiques publiques et en qui les habitants ont placé leur confiance, puissent œuvrer en responsabilité au sein de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et garantir ainsi les moyens de mettre en œuvre leurs politiques publiques.
- SOUHAITONS en conséquence une stabilité institutionnelle, afin de poursuivre et consolider les ambitions portées par les élus locaux et contractuellement avec l'Etat, dans toutes les composantes qui forment notre projet de territoire tel que nous l'avons adopté.
- SOULIGNONS qu'au regard des grandes échéances territoriales (aménagement du plateau de Saclay, requalification des grandes zones d'activités économiques, rénovation du secteur de la RN20,...), le territoire ne peut se permettre d'avoir des périodes de latence et d'essoufflement, que toutes modifications administratives périmétriques ne manqueraient pas d'engendrer.
- ACCEPTONS, pour réussir le pari d'une plus grande efficacité collective à l'échelle de l'Ile-de-France, d'étudier, dans le cadre de la concertation à venir, toutes les formes de contractualisations possibles qui pourraient permettre, tout en conservant notre statut d'EPCI au sein du Département de l'Essonne, de créer des politiques cohérentes avec le fait métropolitain régional.

3 - ELECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS (SIMACUR) POUR LA COMMUNE DE MASSY

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,

- DECIDE de procéder à l'élection du délégué titulaire pour siéger à l'administration générale du SIMACUR et pour siéger pour la compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés ;

Le candidat est : M. Pierre OLLIER

Les scrutateurs pour le 1er tour sont : Mme Michèle CHENIAUX et M. Pierre COSTI

Résultats de l'élection :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombres de suffrage exprimés : 68
- Majorité absolue : 35
- Nombres de voix obtenues : 68

M. Pierre OLLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour de scrutin, est désigné délégué titulaire pour siéger à l'administration générale du SIMACUR et pour siéger pour la compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés ;

- DECLARE élu et installé dans sa fonction au 1^{er} tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés, M. Pierre OLLIER.
- PRECISE que la délibération n°2016-316 du 29 juin 2016 portant élection des représentants de la Communauté Paris-Saclay au SIMACUR demeure applicable.

4 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE LOT N°2 DU MARCHÉ N°1700032 DE COLLECTE SÉPARATIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LES COMMUNES D'ÉPINAY-SUR-ORGE, MARCOUSSIS, NOZAY ET SAULX-LES-CHARTREUX

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,

- AUTORISE le Président à signer les pièces du lot n°2 de « collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages et papiers, du verre, des déchets végétaux et des objets encombrants » du marché public n°1700032 sur les communes d'Épinay-sur-Orge, de Marcoussis, de Nozay, et de Saulx-les-Chartreux avec l'entreprise suivante : SEMAER sise Ecosite vert-le-grand/Echarcon 91810 Vert-le-grand, pour un montant global estimatif de 9 053 691,20 € TTC (Tranche ferme + tranche optionnelle) ;
- PRECISE que le marché public est passé pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} décembre 2017 pour les communes d'Épinay-sur-Orge, de Marcoussis, et de Saulx-les-Chartreux et pour une durée de 3 ans et 11 mois pour la commune de Nozay. Ce marché public se terminera le 30 novembre 2024 pour l'ensemble des communes ;
- AUTORISE le Président à signer les pièces du marché avec l'entreprise attributaire SEMAER et tous documents relatifs à cette affaire ;
- DIT que les crédits sont inscrits aux budgets des années concernées chapitres, fonctions et articles nécessaires.

1 ABSTENTION : Mme Catherine DELAITRE

5 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC N°1500049 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL PARIS-SACLAY À ORSAY : LOT N° 1 BÂTIMENT - SOCIÉTÉ VERDOÏA

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché public n°1500049-1 relatif aux travaux de construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental Paris-Saclay avec la Société VERDOÏA pour un montant de 948 209,95 € HT, portant le montant du marché à 7 555 283,95 HT, valeur septembre 2015 ;
- APPROUVE la prolongation de délai pour une fin de travaux tous lots confondus au 15 novembre 2017 ;
- DIT que la dépense est inscrite aux budgets, fonctions et articles nécessaires des années concernées ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

6 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC N°1500049 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL PARIS-SACLAY À ORSAY : LOT N°3 ÉLECTRICITÉ - SOCIÉTÉ SATELEC

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°1500049-3 relatif aux travaux de construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental Paris-Saclay avec la Société SATELEC pour un montant de 49 954,09 € HT, portant le montant du marché public à 648 635,64 € HT, valeur septembre 2015 ;
- APPROUVE la prolongation de délai pour une fin de travaux tous lots confondus au 15 novembre 2017 ;
- DIT que la dépense est inscrite aux budgets, fonctions et articles nécessaires des années concernées ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

7 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC N°1500049 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL PARIS-SACLAY À ORSAY : LOT N°5 ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES - SOCIÉTÉ AMG-FECHOZ

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché public n°1500049-5 relatif aux travaux de construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental Paris-Saclay avec la Société AMG FECHOZ pour un montant de 118 009,40 € HT, portant le montant du marché à 899 120,40 € HT, valeur septembre 2015 ;
- APPROUVE la prolongation de délai pour une fin de travaux tous lots confondus au 15 novembre 2017 ;
- DIT que la dépense est inscrite aux budgets fonctions et articles nécessaires des années concernées ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

8 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC N°1300002 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL PARIS-SACLAY À ORSAY

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché public de maîtrise d'œuvre n°130002 pour la construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental Paris-saclay avec le groupement dont le mandataire est Atelier Novembre pour un montant de 76 027 € HT, portant le montant du marché public à 1 406 502€ HT ;
- DIT que la dépense est inscrite aux budgets, fonctions et articles nécessaires des années concernées ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

2 ABSTENTIONS : M. Paul LORIDANT et Mme Chrystel LEBOEUF

9 - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ N°1700014 DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE DE BURES-SUR-YVETTE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,

- ATTRIBUE le marché public n°1700014 relatif aux travaux d'aménagement de la médiathèque de Bures-sur-Yvette pour les 9 lots, comme suit :

Lot n° 1 : Maçonnerie, Carrelage, Faïence, Chape- Société Société AMB, sise 30 rue du Kefir à Orly (94667) pour un montant de 88 762,21 € HT soit 106 514,65 € TTC ;

Lot n° 2 : Menuiseries extérieures, Murs rideaux, Serrurerie - Société PLASTALU sise Z.A. de l'essart, 6 route de Chevigny à Ouges (21600) pour un montant de 207 191,00 € HT soit 248 629,20 € TTC ;

Lot n° 3 : Électricité CFO/CFA - Société ALTELEC, sise ZAC de l'Aunaie, 2 rue des Piverts à Ballancourt (91640) pour un montant de 120 000 € HT soit 144 000 € TTC ;

Lot n° 4 : Plomberie sanitaire, CVC - Société CHARPENTIER, sise ZI La Moinerie, 1 rue de Bretagne à Brétigny-sur-Orge(91222) pour un montant de 210 617,81 € HT soit 252 741,37 € TTC ;

Lot n° 5 : Doublage, Cloisons, Faux plafonds - Société SERTAC, sise 7 rue Salvador Allende à Palaiseau (91120) pour un montant de 133 232,60 € HT soit 159 879,12 € TTC ;

Lot n° 6 : Revêtements de sol souple, Peinture - Société PEINTISOL, sise 1 bis rue du Coq Gaulois à Brie Compté Robert (77170) pour un montant de 54 172,39 € HT soit 65 006,86 € TTC ;

Lot n° 7 : Ascenseur - Société CFA, sise 18 rue Charles Martigny à Maisons Alfort (94709) pour un montant de 21 500 € HT soit 25 800 € TTC ;

Lot n° 8 : Menuiseries Intérieures, Agencement - Société GILET, sise 19 rue Marceau à Paray Vieille Poste (91550) pour un montant de 117 477,63 € HT soit 140 973,17 € TTC ;

Lot n° 9 : Mobilier - Société IDM, sise 19 rue la Noue Bras de Fer à Nantes (44263) pour un montant de 131 239,31 € HT soit 157 487,16 € TTC.

- AUTORISE le Président à signer les pièces du marché public n°1700014 relatif aux travaux d'aménagement de la médiathèque de Bures-sur-Yvette avec les entreprises ci-dessus désignées ;
- DIT que les dépenses seront inscrites au budget 2017 et suivants, chapitres, fonctions et articles nécessaires.

- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

1 ABSTENTION : Mme Chrystel LEBOEUF

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le présent extrait a été affiché au 1 Rue Jean Rostand à Orsay, siège de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations sont consultables au siège de la communauté d'agglomération, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en prenant contact avec le service des Assemblées au 01.69.35.66.57 / 69.59 ou par mail aux adresses suivantes : julie.lecca@paris-saclay.com / christelle.marque@paris-saclay.com.

Fait à Orsay, le 23/10/2017

Le Président,

Michel BOURNAT

